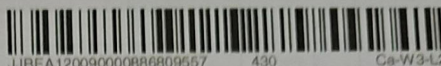


A votre écoute au 0800/231.00
Courrier : Rue Saint-Jean 32-38
1000 Bruxelles



JJBEA120090000886809557 430 Ca-W3-L2
Monsieur KINKIN Christophe
Rue de Marcinelle, 11 Bte: 021
B-6000 CHARLEROI

Bruxelles, date postale

Concerné : Renouvellement de votre contrat Solidaris Assurances n° : 1360378

Cher Monsieur KINKIN,

Vous trouverez en annexe le détail de votre contrat d'assurance :

- Hospitalisation en chambre commune ou à 2 lits – « Hospimut »
- Ambulatoire Maladies Graves
- Le Complément Hospi - assurance couvrant les frais 60 jours avant et 90 jours après une hospitalisation – « LCH »

Ainsi que le détail des primes pour l'année 2026*, indexées conformément aux conditions générales**.

Nous vous prions d'effectuer le versement via le QR Code ci-dessous pour le premier trimestre 2026.
Dans l'éventualité où celui-ci ne fonctionnerait pas dans votre application bancaire, nous vous invitons à effectuer le paiement via les informations suivantes :

Montant à payer pour la période du 1er janvier au 31 mars : **61,74 €**
Mode de paiement : **Virement trimestriel**
IBAN : **BE05 1325 9009 3275** BIC : **BNAGBEBB**
Communication structurée : **770/1360/37879**
A payer au plus tard le **31/01/2026**



Vous souhaitez échelonner votre paiement sur l'année, et ce, sans frais supplémentaires ? Contactez-nous pour un paiement mensuel par domiciliation.

Pour toute question, nous restons à votre disposition :

- **Par téléphone** au 0800/231.00 du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00
- **Via notre site** : www.solidaris-wallonie.be
- **Dans votre agence la plus proche**

Nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur KINKIN, l'expression de nos salutations distinguées.

Ghislain WEETS
Directeur général

*Ce montant peut varier en fonction du passage à une tranche d'âge supérieure.

** Contrat Hospimut : index (2,15 %) calculé sur base de l'indice des prix à la consommation de juin 2024 (131,87) à juin 2025 (134,70)
Contrat Ambulatoire Maladies Graves : index (2,15 %) calculé sur base de l'indice des prix à la consommation de juin 2024 (131,87) à juin 2025 (134,70)
Contrat Le Complément Hospi : index (2,15 %) calculé sur base de l'indice des prix à la consommation de juin 2024 (131,87) à juin 2025 (134,70)